



Pôle SMD-PL

Chef de pôle

Dr. Guillaume GIRET

Pour qui ?



Le pôle Santé Mentale des Détenus - Psychiatrie Légale (SMD-PL) assure des soins auprès de la population détenue.

Il assure des soins ambulatoires dans les établissements pénitentiaires de Lyon-Corbas, Saint Quentin Fallavier et à l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs du Rhône (Meysieu).

Le pôle a aussi vocation à proposer un espace thérapeutique aux justiciables souffrant de troubles psychiques.

Les agents du pôle peuvent aussi être sollicités dans le cadre de l'expertise, du conseil et de la formation concernant le champ de la psychiatrie légale.

Services et unités



UHSA

> UHSA

SMPR

> SMPR

Psychiatrie légale (CMP-CRIAVS)

> Consultation de psychiatrie légale

> CRIAVS
